

LES BONS REFLEXES FACE AU DEMARCHAGE ABUSIF

Vous êtes régulièrement sollicités à votre domicile ou par téléphone pour faire réaliser des travaux : installation de panneaux solaires, pompe à chaleur, isolation des combles...

Il n'est malheureusement pas rare que les entreprises, qui démarchent ainsi leurs clients, pratiquent des tarifs deux fois plus élevés qu'une entreprise compétitive et que les solutions proposées ne soient pas adaptées à votre projet. Enfin, rien ne vous garantit que vous puissiez bénéficier des aides promises.

Votre conseiller Espace Info Energie (EIE) est à vos côtés pour vous accompagner dans l'élaboration de votre projet. Il vous apportera gratuitement des réponses concrètes, pratiques et techniques pour maîtriser vos consommations d'énergie, améliorer le confort de votre logement, et bénéficier d'aides financières.

Avant d'accepter toute offre issue d'un démarchage téléphonique ou à domicile, nous vous conseillons de :

- Contacter Guillaume Flament, le conseiller EIE Pévèle Carembault, pour affiner votre projet, identifier précisément les aides dont vous pouvez bénéficier et les démarches à entreprendre
- Comparer les prix et les prestations, en réalisant plusieurs devis mais sans signature
- Exiger que toutes les promesses du démarcheur soient clairement inscrites sur le bon de commande
- Ne pas verser d'acompte à la signature.



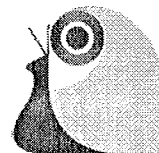
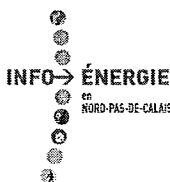
VOTRE SIGNATURE VOUS ENGAGE !

Un devis ou une « étude » signée devient un bon de commande.

Si toutefois vous avez signé, sous la pression du démarcheur, vous disposez d'un délai de 14 jours pour annuler la commande en envoyant un courrier recommandé avec accusé de réception au professionnel.

Si vous souhaitez faire des travaux de rénovation thermique dans votre logement, n'hésitez plus, contactez votre conseiller EIE. Il vous donnera des conseils neutres, indépendants et gratuits sur les travaux de votre habitation.

Guillaume FLAMENT
Conseiller Espace Info Energie
Pévèle Carembault
3 rue Jules Roch 59310 ORCHIES
Par téléphone, e-mail ou
sur rendez-vous au 03 59 611 202
eiepevelecarembault@adilnord.fr



ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

